

# Open rapide de Valence

## règlement intérieur

### **Article 1**

Le club « Valence Echecs » organise un tournoi open rapide le dimanche 21 Mai 2023, à la maison de quartier « Le Tambour » 82 rue Jean Vilar, 26000 Valence, Drôme.

### **Article 2**

- Sept rondes de 15 min + 5 s par coup
- Clôture des inscriptions : 9 heures, clôture des pointages pré-inscrits : 9h15
- droits d'inscription : Adultes = 25€, Jeunes = 15€ (20€ et 10€ si inscription avant le 20 Mai).
- Seront appariés pour la 1<sup>re</sup> ronde les joueurs présents et qui auront réglé leur droit d'inscription.

### **Article 3**

Règles régissant les parties : celles adoptées par la FIDE lors de son 93<sup>e</sup> Congrès et appliquées par la FFE depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

*L'article A.5 s'applique pour l'intégralité de la manifestation.*

### **Article 4**

- a) Les appariements se font au système suisse intégral, à partir du classement rapide (règles C04 FIDE), avec l'aide du programme informatique PAPI d'Erick Mouret.
- b) Le classement est établi au nombre de points, puis au Buchholz tronqué, puis à la performance.

## **Article 5**

Un joueur sera déclaré forfait s'il a plus de 10 minutes de retard après le début d'une ronde.

On considérera qu'un joueur absent sans en avoir notifié l'arbitre a abandonné le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés.

## **Article 6**

La liste détaillée des prix est affichée dans la salle du tournoi avant la 4<sup>e</sup> ronde.

Un montant de 2000 € de prix est garanti s'il y a au moins 80 participants payants.

Le premier prix toutes catégories est de 600 €, premier prix féminines 400€

Les prix sont non cumulables. Chaque joueur reçoit le prix le plus important auquel il a droit. Les prix au classement général seront partagés au système Hort.

Les autres prix seront attribués en cas d'égalité de points de partie au joueur ayant le meilleur départage.

## **Article 7**

Le tournoi est arbitré par Dominique GAUDE, arbitre fédéra élite 1.

## **Article 8**

Tous les participants s'engagent à respecter le présent règlement intérieur.

Tout contrevenant pourra recevoir un avertissement.

À la fin de la partie, le gagnant (ou le joueur ayant les blancs en cas de partie nulle) apporte le résultat. L'autre joueur remet les pièces en place.

L'arbitre

D. GAUDE

L'organisateur

M. de VATHAIRE